

ADMIS SANTÉ

CONCOURS  
2021-2022

6<sup>e</sup> édition

# AMBULANCIER

Tout-en-un



TOUT POUR RÉUSSIR  
ÉCRIT ET ORAL



Votre concours, votre métier



Auto-évaluation  
Plannings de révisions



Tout le cours en fiches



Méthode et conseils du jury



16 exercices corrigés  
16 sujets blancs et d'Annales corrigés



Simulation d'entretien



**OFFERT** 8 tutos en arithmétique  
en ligne + d'Annales corrigées

Vuibert  
N°1 DES CONCOURS







**ADMIS SANTÉ**

**CONCOURS  
2020-2021**

6<sup>e</sup> édition

# AMBULANCIER

**Tout-en-un**

**Marion Gauthier**

Formatrice en français en école de préparation aux concours

**Dominique Herbaut**

Professeur certifié de mathématiques

**Vuibert**

# Ressources numériques



Téléchargez gratuitement des  
ressources numériques sur  
[www.Vuibert.fr/site/208269](http://www.Vuibert.fr/site/208269)

- ▶ 3 sujets d'annales et sujets blancs corrigés en français et arithmétique ;
- ▶ 2 sujets blancs d'oraux ;
- ▶ ainsi que 8 tutos en arithmétique pour vous placer dans les conditions du concours ;
- ▶ le fil de l'actualité mois par mois.

ISBN : 978-2-311-20826-9

Conception de la couverture : Séverine Tanguy

Conception de l'intérieur : Séverine Tanguy

Composition : So'Graph

Photo de couverture : Adobe IStock © Motortion



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa ter de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – août 2020 – 5, allée de la 2<sup>e</sup> DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

# Sommaire

## pour se repérer

Travail  
réalisé



### Votre concours, votre métier en 17 questions

7

Que savoir sur votre concours ? .....	7	<input type="checkbox"/>
Quelle est la formation ? .....	10	<input type="checkbox"/>
Que recouvre le métier ? .....	12	<input type="checkbox"/>

► <b>Journée de travail type</b> .....	17	<input type="checkbox"/>
► <b>Témoignages</b> .....	19	<input type="checkbox"/>
► <b>Planning de révisions</b> .....	22	<input type="checkbox"/>
► <b>Auto-évaluation</b> .....	24	<input type="checkbox"/>

### PARTIE 1 Épreuve écrite d'admissibilité



## Français

► <b>Méthodologie et conseils</b> .....	32	<input type="checkbox"/>
1. Réviser les règles de base en orthographe .....	32	<input type="checkbox"/>
2. Donner un titre à un texte .....	44	<input type="checkbox"/>
3. Définir des termes .....	47	<input type="checkbox"/>
4. Synthétiser un texte .....	49	<input type="checkbox"/>
5. Argumenter .....	52	<input type="checkbox"/>
► <b>Le cours</b> .....	54	<input type="checkbox"/>
1. Les maladies cardio-vasculaires .....	54	<input type="checkbox"/>
2. L'obésité, une épidémie mondiale .....	58	<input type="checkbox"/>
3. Le sida .....	61	<input type="checkbox"/>
4. Le cancer .....	64	<input type="checkbox"/>
5. Les addictions et toxicomanies .....	67	<input type="checkbox"/>
6. Les substances psychoactives .....	69	<input type="checkbox"/>
7. L'alcoolisme ou alcoolo-dépendance .....	73	<input type="checkbox"/>
8. Le suicide chez les jeunes .....	77	<input type="checkbox"/>
9. Le handicap .....	80	<input type="checkbox"/>
10. Le vieillissement de la population .....	82	<input type="checkbox"/>

11. Les aidants familiaux .....	86	<input type="checkbox"/>
12. Les différentes formes de maltraitance .....	88	<input type="checkbox"/>
13. Le travail .....	92	<input type="checkbox"/>
14. Le chômage .....	96	<input type="checkbox"/>
15. La famille .....	99	<input type="checkbox"/>
16. La place de la femme dans la société .....	101	<input type="checkbox"/>
17. Intégration et discriminations .....	106	<input type="checkbox"/>
18. La délinquance .....	110	<input type="checkbox"/>
19. La place des médias dans notre société .....	114	<input type="checkbox"/>
20. La virtualisation des échanges sociaux .....	116	<input type="checkbox"/>
<b>► Annales corrigées</b> .....	119	<input type="checkbox"/>
Sujet .....	119	<input type="checkbox"/>
<b>► Sujets corrigés</b> .....	122	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 1 .....	122	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 2 .....	124	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 3 .....	127	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 4 .....	129	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 5 .....	131	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 6 .....	133	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 7 .....	135	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 8 .....	137	<input type="checkbox"/>

## Arithmétique

<b>► Méthodologie et conseils</b> .....	142	<input type="checkbox"/>
<b>► Le cours</b> .....	145	<input type="checkbox"/>
1. Les nombres entiers ou décimaux .....	145	<input type="checkbox"/>
2. L'addition .....	150	<input type="checkbox"/>
3. La soustraction .....	156	<input type="checkbox"/>
4. La multiplication .....	160	<input type="checkbox"/>
5. La division .....	167	<input type="checkbox"/>
6. Les unités de mesure et conversions .....	175	<input type="checkbox"/>
7. La mesure du temps et les calculs .....	184	<input type="checkbox"/>
<b>► Sujets corrigés</b> .....	193	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 1 .....	193	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 2 .....	195	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 3 .....	198	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 4 .....	200	<input type="checkbox"/>



## Exposé oral à partir d'un texte de culture générale du domaine sanitaire ou social

▶ <b>Méthodologie et conseils</b> .....	206	<input type="checkbox"/>
▶ <b>Sujet d'annales corrigé</b> .....	211	<input type="checkbox"/>
Sujet .....	211	<input type="checkbox"/>
▶ <b>Sujets corrigés</b> .....	214	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 1 .....	214	<input type="checkbox"/>
Sujet blanc n° 2 .....	216	<input type="checkbox"/>

## Entretien avec le jury

▶ <b>Méthodologie et conseils</b> .....	220	<input type="checkbox"/>
Quels sont les objectifs de l'entretien ? .....	220	<input type="checkbox"/>
Que recherche-t-on, lors de cet entretien ? .....	220	<input type="checkbox"/>
Savoir parler de soi pendant l'entretien avec le jury .....	222	<input type="checkbox"/>
Comment valoriser son parcours personnel ? .....	223	<input type="checkbox"/>
Un exemple concret de présentation orale .....	224	<input type="checkbox"/>
Exemples de questions pouvant être posées pendant l'entretien avec pistes de réponse .....	225	<input type="checkbox"/>
Derniers petits conseils .....	229	<input type="checkbox"/>
Simulation d'entretien .....	231	<input type="checkbox"/>

## Liste des instituts de formation ambulancier

234



# Votre concours, votre métier

## en 17 questions



L'ouvrage qui vous est proposé ici a pour but de vous aider à préparer avec toutes les chances de réussite le concours d'entrée en formation d'ambulancier. Son organisation simple et ses cours très complets vous apporteront toutes les informations nécessaires pour maîtriser les connaissances requises pour les différentes épreuves.

Pour chaque matière, vous trouverez des plannings qui orienteront vos révisions et vous permettront de progresser de façon cohérente. De même, chaque épreuve est abordée ici avec le souci de vous fournir des méthodes adaptées et faciles à appliquer. Des cours de culture générale, aussi importante pour l'écrit que pour l'oral, sont complétés par des entraînements corrigés qui constituent autant d'occasions d'évaluer votre progression tout au long de votre préparation. Enfin, des sujets d'annales et inédits sont analysés et corrigés pour vous donner des exemples concrets de ce qui est attendu des candidats.

Bien sûr, la préparation d'un concours, quel que soit le niveau requis, nécessite également une implication personnelle allant au-delà du travail à partir d'un manuel. En effet, si cet ouvrage constitue une base solide et fiable, il est indispensable que vous complétiez également le travail que vous fournirez grâce à lui avec une grande attention portée à l'actualité. Les épreuves de ce concours s'appuient beaucoup sur des thèmes sanitaires, sociaux, économiques, culturels, issus du monde qui nous entoure, de l'évolution de la société sous tous ses aspects. Aussi, aborder cette préparation, c'est également s'engager à rester vigilant à tout ce qui se passe autour de vous et dans le monde. Les médias constituent ainsi des supports privilégiés pour enrichir vos connaissances : en effet, leurs supports sont nombreux – télévision, radio, presse papier, Internet – et chacun peut trouver le format qui lui convient pour s'intéresser quotidiennement à l'actualité.

## 1. Que savoir sur votre concours ?

### A. Quelles sont les conditions préalables ?

Actuellement, pour accéder à la formation, le futur professionnel doit passer des épreuves de sélection dans un institut de formation d'ambulancier (voir la liste en annexe de l'ouvrage).

#### a. Présentation aux épreuves

Pour pouvoir se présenter à ces épreuves, la personne doit :

- s'être préinscrite dans la formation ;

- disposer d'un permis de conduire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité ;
  - fournir l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du Code de la route ;
  - fournir un certificat médical de non contre-indications à la profession d'ambulancier délivré par un médecin agréé (absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre...) ;
  - fournir un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.
- Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter aux épreuves de sélection.

### **b. Quels sont les cas de dispenses ?**

Sont dispensés des épreuves écrites de présélection les candidats possédant le baccalauréat ou un diplôme reconnu équivalent ou de niveau supérieur et les candidats ayant satisfait aux conditions d'admission à des études préparatoires à une profession paramédicale (réussite au concours d'infirmier, d'aide-soignant...).

## **B. Quelles sont les épreuves de sélection ?**

Les épreuves de sélection comprennent une **épreuve d'admissibilité** (comportant une épreuve écrite) et une **épreuve orale d'admission**.

### **a. En quoi consiste l'épreuve écrite d'admissibilité ?**

Notée sur 20, elle comporte un sujet de français et un sujet d'arithmétique.

#### **■ L'épreuve écrite de français**

Le sujet de français du niveau du diplôme national du brevet doit permettre au candidat, à partir d'un texte de culture générale d'une page maximum portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, de dégager les idées principales du texte et de commenter les aspects essentiels du sujet traité sur la base de deux questions maximum. Cette partie est notée sur 10 points et a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite du candidat. Une note égale ou inférieure à 2,5 est éliminatoire.

#### **■ L'épreuve écrite d'arithmétique**

Le sujet d'arithmétique porte sur les quatre opérations numériques de base et sur les conversions mathématiques. Il ne peut être fait appel pour cette épreuve à des moyens électroniques de calcul. Cette partie a pour objet de tester les connaissances et les aptitudes numériques du candidat. Elle est notée sur 10 points. Une note égale ou inférieure à 2,5 est éliminatoire.

Sont déclarés **admissibles** les candidats qui remplissent les conditions suivantes :  
– avoir réalisé le stage d'orientation professionnelle (ou en être dispensé réglementairement) ;

– avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 points à l'épreuve écrite, sans note éliminatoire à l'une des deux épreuves (ou en être dispensé réglementairement).

### **b. En quoi consiste l'épreuve orale d'admission ?**

Sauf dispense réglementaire. Elle est notée sur 20 points, d'une durée de 20 minutes maximum et évaluée par un jury. Elle comporte deux parties.

#### **■ L'oral à partir d'un texte de culture générale du domaine sanitaire ou social**

Il s'agit à partir d'un texte de culture générale du domaine sanitaire ou social d'évaluer la capacité du candidat à **comprendre des consignes**, à **ordonner ses idées pour argumenter de façon cohérente** et à **s'exprimer** (noté sur 12) et d'évaluer, lors de l'entretien avec le jury, la **motivation du candidat**, son **projet professionnel** ainsi que ses **capacités à suivre la formation** (noté sur 8).

Une note inférieure à 8 sur 20 à cette épreuve est éliminatoire.

#### **■ Le stage d'orientation (obligatoire)**

Avant de se présenter à l'entretien, le candidat devra fournir l'**attestation de validation du stage d'orientation**. Sont dispensés du stage les candidats provenant de l'apprentissage, les auxiliaires ambulanciers ayant exercé au moins un mois, ainsi que les candidats issus de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris ou marins-pompiers de Marseille justifiant d'une expérience professionnelle de trois années.

**Le stage d'orientation professionnelle est obligatoire** pour présenter les tests de sélection à l'oral du DEA. Il comporte une durée de 140 heures et peut être réalisé dans deux entreprises différentes.

Généralement, les instituts de formation vous aident en vous fournissant les coordonnées d'entreprises auprès desquelles vous pourriez effectuer votre stage. Cependant, ne vous reposez pas uniquement sur l'institut, investissez-vous, envoyez une lettre de motivation, déplacez-vous éventuellement pour montrer que vous êtes motivé.

#### **Qu'allez-vous faire ?**

Ce stage consiste en un stage de découverte du métier, il ne s'agit donc pas d'intervenir concrètement, vous n'y êtes pas autorisé, puisque vous n'avez pas encore les connaissances requises. Cela peut se révéler frustrant, mais envisagez plutôt cette période comme l'occasion d'observer, de poser des questions, bref de découvrir la réalité du métier.

Évidemment, rien ne vous empêche de donner un coup de main : porter du matériel, ouvrir une porte sera toujours bienvenu...

Le but est de s'intégrer au mieux dans l'équipe que vous allez suivre. Il est important de débiter sur de bonnes bases pour savoir que faire ou surtout ne pas faire.

N'hésitez pas à poser des questions, tout en évitant de gêner le travail des ambulanciers. Renseignez-vous sur les interventions, le protocole de nettoyage, le matériel, les conditions de travail... évoquez les situations auxquelles vous avez assisté, afin d'avoir le point de vue des professionnels.

**Bref, pour que ce stage se révèle pleinement utile, essayez de collecter un maximum d'informations précieuses pour votre connaissance du métier.**

## 2. Quelle est la formation ?

La formation conduisant au diplôme d'État d'ambulancier comprend 630 heures au total dont 455 heures de formation théorique (13 semaines) et clinique en institut et 175 heures de stages (5 semaines).

L'enseignement en institut comprend huit modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

### a. Quels sont les modules de formation ?

Ils correspondent à l'acquisition des **huit compétences** du diplôme :

- **Module 1** : dans toute situation d'urgence, assurer les gestes adaptés à l'état du patient ; 3 semaines (105 heures).
- **Module 2** : apprécier l'état clinique d'un patient ; 2 semaines (70 heures).
- **Module 3** : respecter les règles d'hygiène et participer à la prévention de la transmission des infections ; 1 semaine (35 heures).
- **Module 4** : utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients ; 2 semaines (70 heures).
- **Module 5** : établir une communication adaptée au patient et à son entourage ; 2 semaines (70 heures).
- **Module 6** : assurer la sécurité du transport sanitaire ; 1 semaine (35 heures).
- **Module 7** : rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins ; 1 semaine (35 heures).
- **Module 8** : organiser les activités professionnelles dans le respect des règles et des valeurs de la profession ; 1 semaine (35 heures).

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel dans le secteur sanitaire, en établissement de santé et en entreprise de transport sanitaire.

Ils sont réalisés dans les structures suivantes :

- Service de court ou moyen séjour : personnes âgées ou handicapées, pédiatrie ou rééducation fonctionnelle : 1 semaine.
- Services d'urgence : 1 semaine.
- SAMU ou SMUR avec passage en salle d'accouchement si possible ou stage optionnel supplémentaire en service d'urgence : 1 semaine.
- Entreprise de transport sanitaire : 2 semaines.

### b. Qu'est-ce que la formation complémentaire d'adaptation à l'emploi (FAE) ?

Après son diplôme, l'ambulancier embauché dans un SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation) devra suivre une formation complémentaire d'adaptation à l'emploi (FAE). Cette formation est assurée par les CESU (centres d'enseignement des soins d'urgence) et dure 4 semaines.

Elle comprend :

- Quatre modules d'enseignement : radiotéléphonie, hygiène, décontamination et désinfection, situation d'exception et participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe médicale ; dans un service mobile d'urgence et de réanimation, d'une durée d'une semaine.
- Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence.

### c. Tableau récapitulatif des modalités d'évaluation et de validation des modules de formation

Modules	Épreuves	Modalités complémentaires	Notation	Conditions de validation du module
1	Épreuve pratique simulée en salle : prise en charge d'une détresse vitale	Durée de 30 minutes maximum. Organisée par l'institut avec un médecin d'un SAMU ou d'un service d'urgence.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
2	Épreuve pratique simulée en salle : évaluation clinique et soins adaptés	Durée de 20 minutes maximum. Épreuve organisée par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
3	Une épreuve écrite anonyme et une épreuve pratique simulée	Durée de 1 heure maximum. Épreuves organisées par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
4	Épreuve pratique simulée de prise en charge d'un patient âgé ou handicapé ou porteur d'un appareillage médical	Durée de 20 minutes maximum. Épreuve organisée par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
5	Épreuve orale à partir d'un cas vécu en stage ou d'une présentation d'un cas concret proposé par l'institut	Durée de 20 minutes maximum. Épreuve organisée par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
6	Évaluation au cours du stage en entreprise	Utilisation de la grille d'évaluation. Sous la responsabilité de l'institut et de l'entreprise.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
7	Épreuve orale d'une transmission d'informations à partir d'un cas concret	Durée de 20 minutes maximum. Épreuve organisée par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20
8	Une épreuve écrite anonyme : série de questions (QROC et/ou QCM) et une épreuve orale	Durée de 1 heure maximum. Épreuves organisées par l'institut.	sur 20 points	Obtenir une note égale ou supérieure à 10 sur 20

### 3. Que recouvre le métier ?

#### A. Historique

Le métier d'ambulancier est très ancien car dès l'Antiquité, au VI<sup>e</sup> siècle, un corps de cavaliers romains était chargé d'évacuer les blessés lors des combats.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, lors des guerres de Religion, pendant le règne d'Henri IV, l'armée inventa les premières ambulances : les caisses d'artillerie, tirées par des chevaux et qui transportaient les munitions, servaient ensuite à l'évacuation des blessés quand elles étaient vides. Des soldats étaient donc affectés au relevage et au transport des blessés.

Deux siècles plus tard, en 1794, le chirurgien militaire Dominique Larrey créa les premières « ambulances volantes » qui accompagnaient les soldats jusque sur le champ de bataille et prenaient immédiatement en charge les blessés. Il s'agissait de voitures à chevaux transportant deux à quatre blessés et permettant leur évacuation vers l'arrière pour y être soignés.

Quelques années après, un autre chirurgien militaire, Pierre-François Percy, fut à l'origine du concept d'ambulance médicalisée : il créa un corps de « chirurgie mobile ». Les caissons d'artillerie de type *wurst* furent transformés en ambulance tout en transportant rapidement jusqu'aux soldats blessés un chirurgien, des infirmiers et du matériel de secours. Larrey et Percy sont à l'origine de la création des brancardiers militaires, en 1813. Ils se servaient d'un brancard démontable dont chaque hampe était constituée par la lance d'un brancardier soldat. Le couvre-chef militaire de celui-ci contenait du matériel de premier secours.

Dès 1830, le docteur Hippolyte Larrey mit en œuvre le concept de son père pour les civils blessés sur la voie publique. Paris se dota en 1881, à l'initiative du docteur Henri Nachtel et de Victor Hugo (conseillers municipaux), d'un service d'ambulances hippomobiles médicalisées par des internes de l'Hôtel-Dieu pour le transport des blessés sur la voie publique et des malades contaminés par la variole, ancêtres des SMUR actuels. Ce sera le service des ambulances municipales.

En 1941, l'Assistance publique met en œuvre le service des ambulances des hôpitaux de Paris. C'est également à cette époque que se créent les premières sociétés privées de transport de malades. Le métier d'ambulancier privé est né.

La loi du 10 juillet 1970 précise les premières règles organisant cette profession. Le 26 mars 1973, est créé le certificat de capacité d'ambulancier (CCA) et le 27 mars l'agrément des entreprises de transports sanitaires. C'est cette même année que la croix bleue à six branches, appelée « croix de vie », devient le signe distinctif des entreprises d'ambulances agréées. La loi de janvier 1986 sur l'aide médicale urgente et les transports sanitaires, modifiée pour la dernière fois en 2004, ainsi que le décret de novembre 1987 sur l'agrément des transports sanitaires terrestres modifient les dispositions contenues dans la loi de 1970.

Le premier programme des études conduisant au CCA est seulement publié le 21 mars 1989 (soit 16 ans après la création du CCA) et sera revu en mai 2001. L'arrêté du 26 janvier 2006, modifié le 18 avril 2007, remanie en profondeur le programme de formation des études et crée le diplôme d'ambulancier. Ce diplôme devient un diplôme d'État par le décret du 30 août 2007. Il est délivré par la DRJSCS à l'issue de la formation et de la réussite à l'ensemble des épreuves de validation.

## B. Qu'est-ce qu'un ambulancier ?

- Ce n'est pas un médecin : mais il doit faire un bilan à partir d'une histoire, de signes, de symptômes afin d'administrer les gestes de premiers secours et transmettre un bilan complet au médecin régulateur.
- Ce n'est pas un infirmier : mais il applique des techniques de soins infirmiers dans l'ambulance pour assurer des positions correctes et de confort au patient pendant le voyage.
- Ce n'est pas un travailleur social : mais il est souvent approché par des gens souffrant, ou bien des personnes âgées sans chauffage ou nourriture, vivant dans de pauvres conditions ; ou par des enfants abandonnés. Il doit comprendre la complexité des lois des malades mentaux.
- Ce n'est pas une sage-femme : mais il a l'occasion de faire des accouchements à domicile ou dans l'ambulance ou dans des environnements non convenables pour la mère ou le bébé.
- Ce n'est pas un policier : mais il doit comprendre les lois du Code de la route et les appliquer.
- Ce n'est pas un sapeur-pompier : mais il doit comprendre et appliquer les techniques de sauvetage dans les accidents, les effets des chargements toxiques.
- Ce n'est pas un mécanicien : mais il doit avoir des connaissances de base en mécanique pour réparer les pannes et entretenir les véhicules.
- Ce n'est pas un sociologue, un psychologue : mais il doit aider les gens dans des situations de détresse, dans les attitudes affectives et connaître la conduite acceptable suivant les cultures particulières. Il est amené à donner son avis sur des cas quand le médecin régulateur le lui demande.
- Ce n'est pas un directeur : mais il dirige une situation, projette à court terme, utilise des ressources propres pour achever un objectif établi, et manipule l'environnement pour conduire l'objectif.
- Ce n'est pas un physiologiste : mais il doit être capable d'identifier les effets des accélérations sur le blessé ou les organes affectés, causés par les différents changements de direction et de décélération du véhicule.
- Ce n'est pas un pilote de course : mais il doit conduire vite et confortablement quand la situation le nécessite.

Source : ambulancierurgentiste.Skyrock.com

Ambulancier est un métier humainement très riche qui nécessite des qualités bien précises : la réactivité, l'écoute, la patience sont autant d'atouts qui permettent de s'épanouir dans cette profession.

La profession d'ambulancier s'exerce dans le secteur privé commercial (entreprises de transport sanitaire), éventuellement associatif (la Croix-Rouge par exemple), mais aussi dans le secteur public hospitalier. L'ambulancier effectue le transport des blessés et des malades au moyen de véhicules spécialement adaptés : les ambulances, pour le transport allongé ; les véhicules sanitaires légers (VSL), pour le transport assis.

Il assure :

- l'**installation du patient** dans des conditions de confort et de sécurité optimales ;
- la **surveillance de l'état de santé** du patient et des dispositifs médicaux ;
- le recueil et la **transmission des informations** et des documents nécessaires à la continuité des soins ;
- des **gestes de premier secours**, si nécessaire, dans le cadre de ses attributions ;
- l'**entretien du véhicule** afin de garantir son bon fonctionnement.

Il travaille avec les équipes médicales et paramédicales, les services administratifs ainsi que les régulateurs ambulanciers du SAMU. Il participe à la logistique déployée en matière de transport d'urgence pour faire face à des situations d'exception.

**Les qualités requises sont :**

- une bonne connaissance topographique ;
- une grande disponibilité (horaires irréguliers) ;
- une grande résistance nerveuse : interventions parfois longues et pénibles dans un contexte qui peut être dramatique (âmes sensibles, s'abstenir !) ;
- le contrôle de soi ;
- la présence d'esprit et la rapidité d'intervention dans la prise de décision : une erreur pendant les premiers secours peut avoir de graves conséquences ;
- une bonne résistance physique : l'ambulancier manipule, soulève et porte constamment les malades. L'ambulancier ne doit pas souffrir de problèmes de dos.

**Il existe trois catégories de personnels :**

- le conducteur ambulancier titulaire depuis au moins trois ans du permis de conduire validé pour la conduite ambulance et depuis deux ans en cas de conduite accompagnée. Il est le second membre de l'équipage de l'ambulance ;
- le conducteur ambulancier titulaire du brevet national de secourisme (BNS), du brevet national des premiers secours (BNPS) ou de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS). Il peut conduire le VSL ou être le second membre de l'équipage d'une ambulance ;
- l'ambulancier, titulaire du diplôme d'État. Il est obligatoirement présent dans l'équipage de l'ambulance et peut conduire le VSL.

### **a. Rôle et missions de l'ambulancier ?**

L'ambulancier est chargé d'assurer, sur prescription médicale, le transport des malades, des blessés et des parturientes auprès des établissements de soins, de cure et de réadaptation, ou de raccompagner les bénéficiaires de soins à leur domicile, au moyen de véhicules spécialement adaptés. Il est à la fois un conducteur expérimenté et un auxiliaire médical capable de dispenser des soins d'urgence. Les ambulanciers font partie intégrante de la chaîne des soins.

Au moment de la prise en charge, il aide le malade à s'installer dans l'ambulance et surveille son état durant le trajet. Il assure l'entretien courant du véhicule et du matériel qui lui est confié. Il doit également remplir et tenir à jour les documents

administratifs et le dossier de transport. La profession d'ambulancier est donc un métier où le contact avec le malade et la passion de la conduite sont indissociables.

### **b. Quels sont les secteurs d'activité ?**

On compte environ 35 000 ambulanciers diplômés en France. Cette profession s'exerce essentiellement dans le secteur privé au sein d'une entreprise de transport sanitaire mais aussi dans le secteur public (service de transport d'un établissement hospitalier, SMUR).

- Dans le secteur privé, les ambulanciers relèvent de la convention nationale des transports routiers et activités auxiliaires et des dispositions du Code du travail.
- Dans le secteur public (établissements publics hospitaliers) les conducteurs ambulanciers relèvent de la fonction publique hospitalière.

### **c. Quel est son salaire ?**

Si dans le secteur privé un ambulancier touche entre 1 600 et 1 800 euros bruts par mois, les différentes primes peuvent faire monter son salaire jusqu'à 2 200 euros. En zone rurale, les ambulanciers travaillent souvent à leur compte, avec des horaires particulièrement atypiques, et gagnent en moyenne 2 000 euros/mois.

Cependant, en tout début de carrière, l'ambulancier fraîchement diplômé touche le SMIC, soit environ 1 539,42 euros bruts. Le statut de l'ambulancier peut faire différer ce salaire, selon qu'il est salarié d'entreprise, fonctionnaire ou libéral.

Rattaché au Ministère de la Santé, l'ambulancier, fonctionnaire dépendant de la fonction publique hospitalière travaillant dans un CHU ou un CHR voit sa carrière évoluer selon différents grades et échelons. Ainsi, un conducteur ambulancier au 1er échelon (débutant) gagnera 1 616,68 euros bruts sans primes alors qu'un conducteur ambulancier principal (grade supérieur) sera à 1 949,39 euros bruts en fin de carrière, sans les primes.

La grille indiciaire des différents grades du conducteur ambulancier ainsi que les différentes primes qu'il peut percevoir sont consultables sur le lien suivant : <https://www.emploi-collectivites.fr/grille-indiciaire-hospitaliere-conducteur-ambulancier/5/107.htm>

Après quelques années, le salaire moyen se situe aux alentours de 1 700 euros brut par mois, pour s'élever à 2 300 euros bruts environ en fin de carrière.

### **d. Pour quelle évolution de carrière ?**

Dans le secteur libéral, après quelques années d'exercice, le conducteur ambulancier peut devenir régulateur. Sa fonction consistera à recevoir les appels, coordonner les demandes et établir le planning des courses.

Dans la fonction publique hospitalière, le recrutement des conducteurs ambulanciers s'effectue directement par les établissements de santé, sur la base d'un concours sur titres. La carrière de ces personnels se déroule dans un corps classé en catégorie C constitué en trois grades (conducteurs ambulanciers de 2<sup>e</sup> catégorie, 1<sup>re</sup> catégorie et hors catégorie). La promotion des agents à l'intérieur du corps est réalisée en fonction de critères d'ancienneté et d'appréciation de la valeur professionnelle des agents.

L'accès à la 1<sup>re</sup> catégorie est ouvert aux conducteurs ambulanciers de seconde catégorie qui doivent avoir atteint le 5<sup>e</sup> échelon de leur grade. Les conducteurs ambulanciers de 1<sup>re</sup> catégorie peuvent être promus au grade de conducteur ambulancier hors catégorie s'ils justifient d'au moins deux ans d'ancienneté dans le 9<sup>e</sup> échelon de leur grade. La promotion dans ce troisième grade s'effectue dans la limite de 10 % de l'effectif total du corps de l'établissement. Lorsque ce pourcentage n'est pas applicable, une nomination peut être prononcée s'il n'existe aucun titulaire de ce grade dans l'établissement.

Les ambulanciers peuvent devenir aide-soignant s'ils le souhaitent. Ils sont alors exemptés de passer le concours d'entrée en école d'aide-soignant. Leur formation les dispense de suivre les unités de formation 2, 4, 5 et 7. Ils devront suivre seulement les unités 1, 3, 6 et 8 ; soit 9 semaines d'enseignement théorique et 6 stages de 4 semaines chacun, soit une formation totale de 33 semaines.

### **e. Comment financer sa formation ?**

Ce sont les instituts de formation qui fixent le coût, variant d'un lieu à l'autre, avec un prix allant entre 4 000 et 5 000 €. Sinon, vous pouvez opter pour une formation en alternance, mais cette formule n'est pas la plus fréquemment proposée par les instituts.

Il vous revient normalement de financer vous-même votre formation, mais, conscientes de la somme élevée qu'il faut alors déboursier, plusieurs organisations se proposent parfois, selon des critères déterminés et bien précis, d'aider les candidats. Ainsi, il est toujours profitable de se renseigner auprès du conseil régional dont dépend l'institut où vous souhaitez suivre la formation, ou bien de vous renseigner auprès de Pôle emploi qui aide parfois au financement de certains projets professionnels. Même si cette aide ne devait être que partielle, elle peut constituer pour vous un atout majeur.



## Description d'une journée type d'un ambulancier

Les missions de l'ambulancier varient selon qu'il s'agit du transport programmé de patients ou de gestion d'une urgence avec le Samu, **les journées se suivent mais ne se ressemblent pas** toujours.

Cependant, le début de la journée du professionnel commence impérativement par une **vérification du véhicule**, son principal outil de travail. Il s'agit de s'assurer par exemple des niveaux, de la carrosserie, ou de se pencher sur toute anomalie qui peut lui sembler suspecte. Vient ensuite la **vérification du matériel embarqué** : celui-ci doit être complet, fonctionnel, les **dates de péremption** des articles périssables doivent être surveillées.

Une fois que le professionnel s'est assuré que tout était au point, il **prévient son régulateur**, c'est-à-dire la personne qui organise les sorties de la flotte d'ambulances de l'entreprise, que la sienne est disponible. Le plus souvent, les ambulanciers disposent d'un **planning pour toutes les interventions** qui peuvent être programmées à l'avance, il le consulte donc au début de sa journée afin d'organiser celle-ci au mieux.

Ensuite, **les missions s'enchaînent**, au fur et à mesure des informations reçues. Les kilomètres effectués sur la journée peuvent être très nombreux, surtout s'il s'agit de transports à assurer pour des patients résidant en milieu rural. Il arrive même que certains trajets s'étalent sur plusieurs centaines de kilomètres lorsqu'il s'agit de **rapatriements sanitaires**.

Lorsqu'il s'agit d'intervenir sur une situation en urgence, il faut **réagir rapidement**, mais en gardant son calme et en restant concentré sur ses gestes afin de rester efficace sans la moindre perte de temps.

Certaines **interventions peuvent être longues** car, selon leur pathologie, les personnes transportées peuvent nécessiter une attention particulièrement soutenue et des manipulations très minutieuses. Aider une personne âgée ou à mobilité réduite à descendre un escalier par exemple peut prendre beaucoup de temps, il faut **prévoir ces aléas** afin de ne pas se trouver dépassé par la gestion du temps consacré aux différentes missions que l'on doit assurer.

Impossible de prévoir des heures de repas fixes, ceux-ci sont souvent pris à la va-vite, entre deux déplacements. Les missions s'enchaînent souvent à un rythme fatigant, alors qu'il faut rester **concentré sur la route** tout en se montrant **aimable et disponible pour les usagers** que l'on transporte.

Le temps consacré aux échanges avec les patients est souvent précieux pour eux, l'ambulancier est fréquemment amené à les **écouter**, les **rassurer**, leur **prodiguer des conseils**. Bien qu'ils n'aient pas connaissance de leur dossier médical,

ces professionnels peuvent recevoir de la part des patients des **informations très personnelles**, relevant du secret médical, qui nécessiteront évidemment une grande discrétion et un respect total de leur vie privée.

Dans le déroulé de la journée, les **temps d'attente sont également nombreux**, l'ambulancier devant attendre que les patients qu'il transporte aient pu honorer leurs rendez-vous médicaux, ce qui est parfois très long.

Enfin, il est bien sûr essentiel d'avoir régulièrement l'œil sur sa **jauge de carburant** afin de ne pas se laisser surprendre par une panne ! Le mieux est de veiller à **faire le plein chaque soir** pour être sûr de pouvoir démarrer la journée du lendemain dans de bonnes conditions. Prendre connaissance à chaque fin de journée de son **planning du lendemain**, lorsque cela est possible, permet également d'anticiper l'organisation de la journée à venir, et donc de gagner en efficacité.



## TÉMOIGNAGE DE MARTIN, AMBULANCIER

« J'exerce le métier d'ambulancier depuis six ans. Je suis passionné par mon métier, mais ma première expérience s'est déroulée dans une entreprise privée de transports sanitaires située en plein centre-ville d'une très grosse agglomération, et je reconnais que je n'ai pas tellement apprécié le rythme frénétique que cela imposait.

Depuis deux ans, je travaille pour une entreprise basée dans une zone beaucoup plus rurale, et cet environnement me convient bien mieux : lorsque j'emmène les patients au CHU, le trajet est plus long, j'ai donc le temps d'échanger avec eux, une vraie relation de confiance peut s'installer. On ne s'en rend pas forcément compte de l'extérieur, mais l'ambulancier est une vraie passerelle entre l'intimité du foyer et l'univers plus impersonnel de l'hôpital, aussi il nous arrive fréquemment de devoir rassurer les patients en les écoutant avec bienveillance.

Ce qui me plaît le plus dans mon métier, c'est de devoir adapter mes gestes et réactions à l'état de santé du patient : je n'ai pas toujours toutes les informations nécessaires concernant la pathologie dont souffrent les personnes que je transporte, mais j'essaie malgré tout de faire en sorte que ma conduite et l'accompagnement que j'apporte répondent le mieux possible à leurs besoins.

Si j'avais un conseil à donner aux futurs candidats au concours, ce serait de bien prendre en compte la dimension sociale de cette profession : il ne faut pas devenir ambulancier uniquement parce que l'on aime effectuer des gestes de secours et que l'on cherche à intégrer le domaine paramédical. Être ambulancier, c'est également côtoyer beaucoup de détresse sociale, des patients parfois perdus dans leur parcours médical et mal informés sur leurs droits ou la prise en charge qui leur conviendrait le mieux.

Et enfin, mais cela je pense que tout le monde en a bien conscience, il est impossible d'espérer faire des heures de bureau lorsque l'on est ambulancier : le planning est toujours très fluctuant, des urgences peuvent survenir à tout moment, et la vie de famille peut bien évidemment sembler difficile à organiser dans ces conditions. Ma femme n'est pas ambulancière ; je pense que notre quotidien serait très difficile à vivre si nous avions tous les deux des horaires aussi atypiques que les miens. »



## TÉMOIGNAGE D'UN PROFESSIONNEL

« Avant d'être ambulancier j'étais pompier à l'armée, puis j'ai décidé de me réorienter vers un métier dans le domaine médical. Le métier d'ambulancier était celui qui me convenait le mieux, il réunissait les trois critères que je recherchais : les relations humaines, le domaine médical et la conduite. Pour devenir ambulancier il faut passer son brevet de secourisme, posséder le permis de conduire B et être déclaré apte médicalement à la conduite d'ambulance par la commission médicale de permis de conduire de la préfecture. Puis il faut passer un diplôme, le CCA : certificat d'aptitude d'ambulancier. Il y a plusieurs types de difficultés : les horaires - les ambulanciers font beaucoup d'heures et peuvent être appelés la nuit pour des urgences - le stress, les interventions lourdes : lorsqu'on doit s'occuper de personnes gravement blessées : la rapidité et l'efficacité, la précaution permanente... On garde constamment à l'esprit qu'on n'a pas le droit à l'erreur.

Il est parfois difficile de prendre sur soi moralement lors de certaines interventions (enfants gravement blessés...).

Un jour je fus appelé pour transporter une femme à l'hôpital Trousseau. Elle m'apprit dans l'ambulance qu'elle attendait une greffe vitale depuis trois ans. C'était le jour J, elle venait de recevoir un message lui indiquant que le greffon venait d'arriver et qu'elle allait être immédiatement prise en charge. Le soulagement et la joie de cette femme étaient communicatifs, je lisais dans son regard ce qu'elle éprouvait et je crois que je partageais une joie semblable à la sienne. »

Jérôme Pechieras  
Ambulancier



## TÉMOIGNAGE D'UN JURY DE L'ÉPREUVE ORALE DU CONCOURS AMBULANCIER, FORMATEUR :

« Le jury n'aborde jamais les entretiens oraux en se disant qu'il cherche à découvrir "le candidat idéal". Il ne s'agit pas du tout de cela puisqu'il n'existe évidemment pas un seul et unique profil susceptible de retenir notre attention. Ce que nous souhaitons avant tout c'est que s'établisse véritablement un échange, que le candidat se montre disponible pour cette rencontre et ouvert au dialogue.

Nos critères d'évaluation sont bien évidemment définis à l'avance dans une grille que nous remplissons lors d'un débriefing, mais notre appréciation va bien au-delà des cases à cocher ! Il s'agit pour nous de projeter le candidat avec lequel nous nous entretenons dans un projet professionnel qui nous semble cohérent et motivé. Peu importe qu'il ait exercé auparavant dans un domaine très éloigné du paramédical, cela n'est pas rédhibitoire pour nous. Ce qui importe, c'est qu'il sache dans quoi il s'engage maintenant : le métier d'ambulancier touche directement à l'humain, il est donc en même temps très enrichissant mais également parfois éprouvant ; les horaires de travail sont atypiques, les professionnels doivent faire preuve d'une grande réactivité et d'une vigilance extrême.

Cependant, la priorité c'est avant tout que nous sentions que la personne qui candidate se lance dans un projet clairement établi : l'abandon de la formation par un candidat en cours de route est toujours un gros problème pour une école, nous souhaitons éviter à tout prix ce genre de situation. Aussi, nous nous montrons exigeants durant l'entretien sur la connaissance de la formation, même dans le détail : on ne peut pas prétendre vouloir intégrer une formation de plusieurs mois et ne pas savoir comment elle s'organise, quelles sont les matières et les stages qu'il faudra suivre. Il est également très important que le candidat démontre qu'il a anticipé l'aspect financier et l'organisation familiale qu'implique cette période de formation dans sa vie : comment va-t-il gérer les dépenses du quotidien alors qu'il n'occupera pas d'emploi pendant cette période ? S'il a des enfants en bas âge, quel mode de garde a-t-il prévu ? De même, a-t-il prévu un moyen de transport autre que les transports en commun, les lieux et les horaires de stages ne permettant pas toujours de ne compter que sur les bus par exemple ? Bref, certains aspects très concrets de l'entrée en formation se révèlent déterminants et ne doivent pas être négligés. »

### *Pour aller plus loin*

- › [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)
- › [www.conseil-general.com](http://www.conseil-general.com)
- › [www.travail-solidarite.gouv.fr](http://www.travail-solidarite.gouv.fr)
- › [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

# AMBULANCIER

## Tout-en-un

Mettez toutes les chances de votre côté

### Un livre complet

#### ► TOUT SAVOIR SUR VOTRE CONCOURS ET VOTRE MÉTIER

en 17 questions-réponses et une journée de travail type pour être informé de ce qui vous attend

#### ► ACQUÉRIR LA MÉTHODE

- Test d'auto-évaluation pour personnaliser vos révisions
- Plannings de révisions pour organiser votre préparation
- Accompagnement pas à pas

#### ► RETENIR L'INTÉGRALE DU COURS

Les connaissances indispensables pour maîtriser tout le programme

#### ► S'ENTRAÎNER DE MANIÈRE INTENSIVE

avec 16 exercices corrigés

#### ► SE METTRE DANS LES CONDITIONS DU JOUR J

avec 16 sujets blancs et d'annales corrigés

#### ► ÊTRE PRÊT POUR L'ORAL

avec une simulation d'entretien

#### ► SUIVRE LES CONSEILS DU JURY

ses attentes, les erreurs à éviter

**OFFERT en ligne** 8 tutos en arithmétique + d'annales corrigées

### Toutes les épreuves de votre concours

#### ► ÉCRITS

- Français : commentaire d'un texte de nature sanitaire ou sociale à partir de 2 questions
- Arithmétique : exercices s'appuyant sur les quatre opérations de base et conversions mathématiques

#### ► ORAUX

- Exposé oral à partir d'un texte de culture générale sanitaire ou sociale
- Entretien avec le jury sur la motivation et le projet professionnel

Des auteurs spécialistes du concours, enseignants et formateurs au plus près des réalités des épreuves

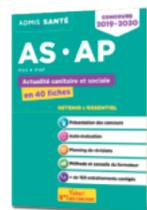
### Admis, la collection la + complète



Le Tout-en-un pour une préparation complète



Les Entraînements pour se mettre en condition



Les Fiches pour aller à l'essentiel

Un site dédié aux concours : [www.vuibert.fr](http://www.vuibert.fr)

ISSN : 2109-7658  
ISBN : 978-2-311-20826-9



9 782311 208269

**Vuibert**  
**N°1 DES CONCOURS**